

ment si toutefois le gouverneur n'oublie pas d'en faire la demande. Je me propose pourtant de lui écrire à York Factory avant le départ du vaisseau et de lui envoyer des échantillons qu'il m'a demandés; s'il n'en vient point par le bateau de l'année prochaine nous en manquerons. Il pourrait en venir cette année parce que j'avais fait prendre une note au capitaine Bulger là-dessus l'année dernière. Vous en réitérez la demande si vous voulez. Nous n'en serons pas en peine s'il en vient plus que le besoin actuel.

Il serait possible de m'envoyer de Montréal ou de Québec quelques garnitures de boutons violets, des porte-croix de différentes couleurs. Je n'ai point d'étoffe pour en faire faire. Le tout ne serait pas d'un gros volume.

La pauvreté de cette mission peut-elle passer pour une raison de donner des dispenses de bans à des gens qui n'ont guère d'autres motifs de la demander que celle de ne pas faire publier trois fois leurs bans?

M. Dionne m'a appris l'interdit de M. Morin sans m'en dire plus long. Je suppose bien que ce n'est pas pour les beaux faits. Je ne vois pas non plus sur l'Almanach M. Arcenau de St-Joseph de la Beauce.

J'attendrai le printemps prochain un cachet épiscopal et peut-être un anneau que M. Dumoulin s'est chargé de faire refaire, un peu de velours rouge et violet pour mes soutanes. Toutes ces petites choses pourront je pense trouver place dans le canot de Montréal.

Permettez-moi de prier votre Grandeur de me rappeler au souvenir des Messieurs du Séminaire de Québec, de M. Desjardins, de nos mères des communautés de la ville et de Mgr de Saldes. Pour moi, je recommande, ainsi que mes collaborateurs et mon troupeau, à vos prières et Saints Sacrifices. Je suis aussi reconnaissant que possible envers les bienfaiteurs de cette mission, surtout envers ceux qui ont contribué à la souscription mise en circulation par M. Dumoulin. Je leur fais mes plus sincères remerciements en général, n'en connaissant aucun en particulier.

J'ai l'honneur d'être

Monseigneur

Votre très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS

19 JUILLET 1824

Le canot part aujourd'hui; avec ce canot part pour Montréal mon frère qui était monté il y a cinq ans. Il s'est déterminé subitement à quitter le pays. Je ne l'ai point forcé à y rester. Il ne trouvera point